



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlements 1351 à 1354

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS est donné que le conseil municipal, lors de la séance ordinaire tenue le 21 octobre 2024, adoptait les règlements suivants :

Règlement 1351

décrétant l'identification de Wilfrid Grignon comme personnage historique

Règlement 1352

décrétant l'identification de Pauline Rochon comme personnage historique

Règlement 1353

décrétant l'identification d'Olivier Rolland comme personnage historique

Règlement 1354

concernant la citation de la maison Augustin-Norbert Morin à titre d'immeuble patrimonial

Les règlements d'identification 1351 à 1353 entrent en vigueur à compter de leur adoption par le conseil.

Le règlement de citation 1354 entre en vigueur le jour de l'avis aux propriétaires.

Les règlements sont actuellement déposés au Service du greffe de l'hôtel de ville situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, où toute personne peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau, ainsi que sur le site Internet de la Ville, à l'adresse : www.ville.sainte-adele.qc.ca, sous l'onglet « Publications ».

FAIT À SAINTE-ADÈLE, le 23 octobre 2024

Ariane Bélanger
Greffière adjointe et archiviste